

Compte-rendu Assemblée Extraordinaire et Ordinaire du club de Tir à l'arc Mayenne

Date : 6 Octobre 2023 à 19 H 00

Lieu : Club house du gymnase Jules Ferry Mayenne

Sont présents :

Fabien Gendry
Michel Guérin
Stéphane Gouin
Virginie Foret
Gilles Foret (papa de Louis et Largo ainsi que co-responsables matériels)
Stéphanie Mareau
Thierry Cosson
Damien Aubert (papa de Tiphaine)
Chantal Gouin
Tiphaine Aubert
Jocelyne Bordeaux (maman de Tiphaine)
Mr le Maire Mr Le Scornet
Victoria Fournier
Carole Guyon (maman de Sean)
Largo Foret
Maxime Gouin
Jacques Boutet
Patrick Bernard-Drouet

Sont excusés :

Louis Foret
Olivier Rebours (service des sports de la mairie)
Emeline le Roch Gauthier (maman de Manech)
Samuel Bruneau
Rosane Bruneau
Gaëtan Mauny

Sont absents :

Tous les autres membres de l'association.

Ordre du jour :

1. Élection des membres du nouveau bureau;
2. Rapport d'activité et Bilan sportif 2022 / 2023 par le président ;
3. Présentation des comptes de l'exercice écoulé et quitus par le trésorier ;
4. Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024 ;
5. Point sur les licences ;
6. Point sur le matériel ;
7. Questions diverses

Mot du président

Le président remercie Mr le Maire pour sa présence à notre assemblée générale.
Le président remercie toutes les personnes présentes ce soir.

Le président précise que nous allons commencer cette assemblée générale par l'assemblée extraordinaire avec les élections du bureau compte tenu des changements de postes souhaités, et que nous tiendrons ensuite l'assemblée ordinaire.

1. Élection des membres du nouveau bureau

Suite au souhait de Patrick Bernard-Drouet de ne plus être au poste de secrétaire, il y a ouverture de son poste.

Pour cette AG extraordinaire nous avons 4 candidatures spontanées pour intégrer le comité directeur du club.

- Virginie Foret
- Chantal Gouin
- Stéphanie Mareau
- Stéphane Gouin

Afin de préparer au mieux cette assemblée, nous avons échangé entre le bureau actuel et les postulants afin de connaître les souhaits de chacun.

Il fait état que Virginie accepte de prendre le poste de secrétaire, avec un ou deux adjoints, afin de faciliter le travail et de se répartir les différentes tâches.

Chantal et Stéphanie quant à elles, acceptent les postes de secrétaire adjointe.

Stéphane, lui, souhaite intégrer le bureau en tant que membre et représenter les responsables matériels.

Suite au vote de l'assemblée présente, avec zéro abstention, zéro contre, à l'unanimité le nouveau bureau est accepté. Ce qui rend le poste de secrétariat 100 % féminin. Le président Fabien Gendry reste en poste.

Le trésorier Michel Guérin et le trésorier adjoint Jacques Boutet restent en poste également.

Suite à divers échanges sur l'administration du site internet, il est décidé de ne plus lier le site à l'adresse personnelle de Patrick Bernard-Drouet mais à l'adresse du club, et de permettre à plusieurs personnes d'intervenir pour réaliser les modifications de fond du site.

Patrick Bernard-Drouet s'engage à effectuer les modifications rapidement afin que Stéphane Guoin, qui intervient déjà sur le site depuis plusieurs mois, puisse avoir toute liberté d'action.

Le bureau est donc composé comme suit :

Président : Fabien Gendry

Trésorier : Michel Guérin

Trésorier adjoint : Jacques Boutet

Secrétaire : Virginie Foret

Secrétaires adjointes : Chantal Guoin et Stéphanie Mareau

Membres: Stéphane Guoin et Patrick Bernard-Drouet

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 19h30.

Nous débutons donc l'assemblée générale ordinaire.

2. Rapport d'activité et Bilan sportifs 2022 / 2023 par le président

- ❖ Voici une nouvelle saison qui a débuté mi-septembre avec de fortes ambitions sur le plan sportif. La saison précédente s'est clôturée avec 37 archers répartis comme suit :
29 hommes;
8 femmes.
- ❖ Comme vous pouvez le voir, il y a une grosse différence entre les hommes et les femmes. Le président suggère donc sur le ton de l'humour aux femmes de faire de la pub autour d'elles, afin de recruter d'autres femmes.
"Mesdames faites de la pub autour de vous afin de ne pas vous sentir seules parmi cette joyeuse bande de mâles."
- ❖ Le comité départemental continue de proposer des stages de perfectionnement encadré par un entraîneur diplômé d'Etat. La saison passée 7 archers, 3 adultes et 4 jeunes ont participé. Ceux-ci souhaitent participer de nouveau cette année à ces stages.

- ❖ Le pas de tir des Châteliers cette année a été bien plus fréquenté qu'à l'habitude, facilité par l'accès permanent à celui-ci. Il y a eu cette année, l'installation d'une boîte à clés pour l'accès au cabanon, afin de permettre aux jeunes archers de mettre des paillons à leur distances respectives. Il reste pour cette année encore quelques améliorations sur les cibles à faire, afin de faciliter leur ouverture.

Seul petit bémol toutefois, serait la tonte du terrain un peu aléatoire. Ce qui cependant ne nous empêche pas de tirer.

- ❖ La foire de la Madeleine a été encore une fois un succès. Beaucoup d'archers et parents d'archers se sont montrés présents lors de celle-ci. Nous étions comme chaque année associés au club de Tennis de table pour la tenue de la buvette, avec restauration en plus cette année.

Le club a été présent pas moins de 242,25 heures lors de ce week-end. Le dévouement de chacun a permis au club de récolter la somme de 3265,20 €.

Tous les participants à la Madeleine ont apprécié leur week-end de bénévolat, et Fabien tient à tous les remercier.

- ❖ Le bilan sportif

Avec une augmentation des archers en compétitions officielles, nous avons eu de très très belles performances. Sans oublier les concours débutants qui ont également rapporté de belles surprises. Le palmarès est donc le suivant:

- 16 médailles d'or pour les débutants
- 33 médailles d'or pour les compétiteurs
- 98 podiums
- 10 champions départementaux
- 2 champions régionaux
- 3 participations à des championnats de France.

Nous avons également pour la toute première fois au sein du club, un archer (Louis Foret) qui grâce à ses résultats, a été repéré par la FFTA et a ensuite réussi les sélections pour intégrer les pôles espoirs. Il a donc fait sa rentrée en septembre à Nantes au pôle espoirs Pays de la Loire.

Félicitations à TOUS les archers pour leur performances et la représentation très positive du club. Comme quoi même dans un "petit" club, nous pouvons avoir de grands résultats.

Tous les projets mis en place la saison précédente ont abouti et ont reçu un vif succès.

- ❖ La fabrication de nouveaux tee-shirts avec un nouveau slogan ajouté à l'ancien logo. Le nouveau slogan est "Jusqu'à la dernière flèche". Ainsi que des sweats à capuche chauds pour la saison hivernale, qui se déroule souvent dans des salles non chauffées.
- ❖ La proposition de l'organisation du championnat départemental 2024 en salle. Cette proposition a été acceptée, et les dates de celui-ci sont les 20 et 21 Janvier 2024.
- ❖ La mise à jour de notre site trop vieillissant et non attractif. Stéphane Guoin s'était proposé pour s'en occuper. Au vu du nombre de visites qui augmente toujours et du nombre d'appels et de mails en lien avec les visites, son travail est récompensé. Merci à lui.

3. Présentation des comptes de l'exercice écoulé par le trésorier

Michel nous précise que le bilan présente un déficit de 3512,02 € pour l'année en cours. Cependant ce déficit est quasiment compensé par l'organisation de la Madeleine 2023, qui a rapporté 3265,20 € au club.

Nous pouvons remarquer que hors le gros investissement en matériel de l'année, les comptes sont équilibrés.

A l'occasion de la présentation des comptes, le sujet de l'assurance du local de stockage du matériel est abordé. Une extension est à prévoir au vu de la mise à disposition d'un second local par la Mairie à compter de septembre 2023.

Michel explique également la présence de 5927,54 €, sur le compte épargne. Même si le but du club n'est pas de générer un bénéfice, cette épargne est présente suite à quelques années sans investissement. Celui-ci est donc là pour pallier à un éventuel incendie, dégradations ou vol de matériels (ce que personne ne souhaite). L'épargne permettrait donc le rachat de matériel rapidement afin de ne pas pénaliser les archers dans leur pratique sportive.

Quitus est donné au trésorier.

Bilan financier de la saison 2022 / 2023 en pièce jointe.

4. Présentation et adoption du budget prévisionnel 2024

Le bilan prévisionnel est très rapide.

1. Les tarifs pour cette nouvelle saison ont augmenté de 5 €, suite à plusieurs années sans augmentation. Les licences sont donc de 115 € pour les jeunes et 135 € pour les adultes, avec toujours une réduction de 10 € pour les renouvellements de licences. Ainsi que les réductions familles, avec moins 10 € pour la seconde licence, moins 20 € pour la troisième ...
2. Le club participera comme chaque année à la foire de la Madeleine 2024, qui s'annonce encore meilleure que cette année, ce qui potentiellement nous fera une rentrée d'argent encore plus importante.
3. Les investissements en matériel ne devraient pas dépasser les 1000 €.
4. Pour l'organisation du championnat départemental, le comité départemental prend en charge toute la ciblerie et les récompenses.

Avec tous ses éléments le trésorier prévoit un bilan positif pour l'année prochaine.

5. Point sur les licences

Compte tenu des licences déjà prises à ce jour et de celles qui devraient arriver rapidement, nous estimons le nombre de licenciés pour cette saison à 36 archers. Les enregistrements de licences sont en cours ainsi que les règlements.

6. Point sur le matériel

Concernant le matériel, il n'y avait pas eu de renouvellement de matériel depuis plusieurs années déjà. Nous avons donc du matériel vieillissant et à bout de souffle. Pour ces raisons et en prévision de quelques nouveaux archers grâce à la Fête des Sports début septembre, le club a fait un investissement matériel cet été à hauteur de 4641,55 €.

Ces 4641,55 €, sont en grande partie du renouvellement d'arc d'initiation. Il y a aussi un arc compétiteur, des branches de compétition et du petit matériel.

Les responsables matériel ont souhaité l'achat d'un métier à corde afin de faire les cordes sur mesure pour les compétiteurs. La fabrication des cordes sur mesure revient à Gilles Foret.

Les deux responsables matériel, Stéphane Gouin et Gilles Foret se répartissent les tâches. Stéphane gère principalement ce qui est flèches et "petit matériel" et Gilles lui gère principalement les arcs. Pour le suivi du matériel et des archers, afin de les suivre dans leur évolution, les différentes mesures (allonges...) sont faites par Gilles et Stéphane, les données sont ensuite mises en commun via le drive pour avoir un accès permanent et à jour par chacun.

Stéphane et Gilles nous précisent qu'il y a encore un peu de matériel à acheter, compte tenu du grand nombre de nouveaux archers adultes et qui plus est gauchers. L'investissement prévu ne devrait pas être très élevé !

7. Questions diverses

7.1. Jeux de clés gymnase et local

Virginie fait la demande de deux jeux de clés supplémentaires.

Un pour Gilles et Virginie, pour le secrétariat et la gestion du matériel.

Le second pour Jacques qui est encadrant les mercredi et samedi mais n'a pas de clés pour ouvrir lors de ces séances.

La demande est acceptée par le bureau.

Virginie s'occupe donc de la demande auprès des services de la mairie.

7.2 Tir à l'oiseau

Fabien souhaite mettre en place cette année le tir à l'oiseau. Tradition qui consiste à mettre au centre d'une cible à 50m, un oiseau en polystyrène au bout d'une tige de bois. Charge aux archers de le toucher pour gagner, "le respect" des autres archers. Lors de ce tir à l'oiseau qui se déroulerait en extérieur aux Châteliers, nous organiserons une journée conviviale avec les familles des archers autour d'un barbecue.

7.3. Règlement intérieur

Stéphane, suite à sa formation d'encadrant fédéral, nous fait remonter des informations importantes sur les responsabilités et obligations de chacun. Il semble donc opportun à tous, même si cela n'était pas à l'ordre du jour, d'effectuer des modifications du règlement intérieur. Les modifications suivantes sont faites afin d'assurer la protection de nos entraîneurs et encadrants, mais également celle de tous nos archers.

7.3.1. Harcèlement / Attouchement

Les encadrants et entraîneurs peuvent être amenés à avoir un contact physique avec les archers, afin de les aider à avoir la posture idéale pour leur tir. Ce contact est toujours très minimaliste et avec l'accord de l'archer quel que soit son âge et son sexe. C'est pourquoi nous avons écrit l'article suivant qui sera ajouté au règlement intérieur.

“ Dans le cadre d'un entraînement, les entraîneurs peuvent être amenés à avoir un contact physique avec l'archer. Toujours avec l'accord de celui-ci. Sur la tête, les épaules voire le bassin avec les deux index selon les recommandations de la FFTA.”

Article adopté par l'Assemblée.

7.3.2. Responsabilité encadrants

Stéphane et Thierry COSSON nous rapportent également la responsabilité des encadrants lors des séances, mais aussi en amont et en aval de celles-ci, en cas d'absence imprévue des encadrants. Mais aussi si les parents laissent l'enfant devant la salle, et ne s'assurent pas qu'il se rende à la séance.

Toujours afin de protéger nos encadrants, nos entraîneurs et nos jeunes, nous avons également écrit l'article suivant.

“Les mineurs sont confiés à l'éducateur présent en début de séance.

Ils sont récupérés par leurs parents auprès de l'éducateur à la fin de celle-ci.

En dehors des horaires, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux.”

Article adopté par l'Assemblée.

Les deux articles précédents seront donc ajoutés au règlement intérieur suite à cette assemblée générale. Celui-ci sera renvoyé à tous les licenciés et/ou représentants légaux pour les mineurs.

7.4. Passage de flèche

Chantal propose d'organiser les prochains passages de flèche un dimanche après-midi. Cette alternative permettrait de ne pas supprimer d'entraînement pour ceux qui ne souhaitent pas faire de passage de flèche. Mais aussi au vu du nombre en augmentation d'adultes archers, cela pourrait permettre à ceux travaillant le samedi ou pour un autre motif d'y participer.

Proposition acceptée, nous organiserons le prochain passage de flèche un dimanche après-midi.

Il est également prévu d'organiser un passage de flèche en extérieur, pour les grandes distances qui ne peuvent être faites dans la salle.

7.5 Encadrement

Suite à quelques échanges avec des jeunes, il semble important de soulever le sujet de la façon d'aborder l'encadrement des jeunes et moins jeunes. Il est donc rappelé aux encadrants et entraîneurs d'être toujours positifs dans l'entraînement.

Même sur le ton de l'humour, nous ne pouvons pas dire aux archers de changer de sport ou de leur dire qu'ils n'y arriveront pas.

La séance est levée à 21h30.

Compte rendu rédigé par Virginie Foret
Secrétaire
Et Stéphanie Mareau et Chantal Guoin
Secrétaires adjointes